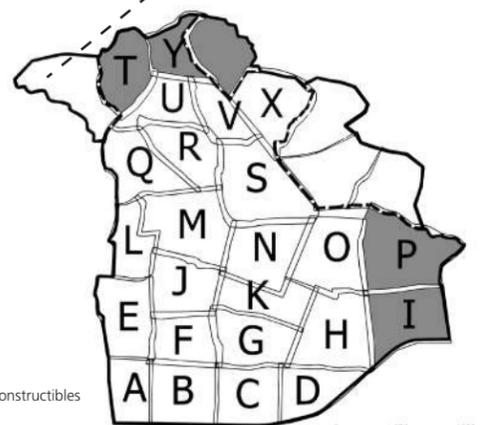
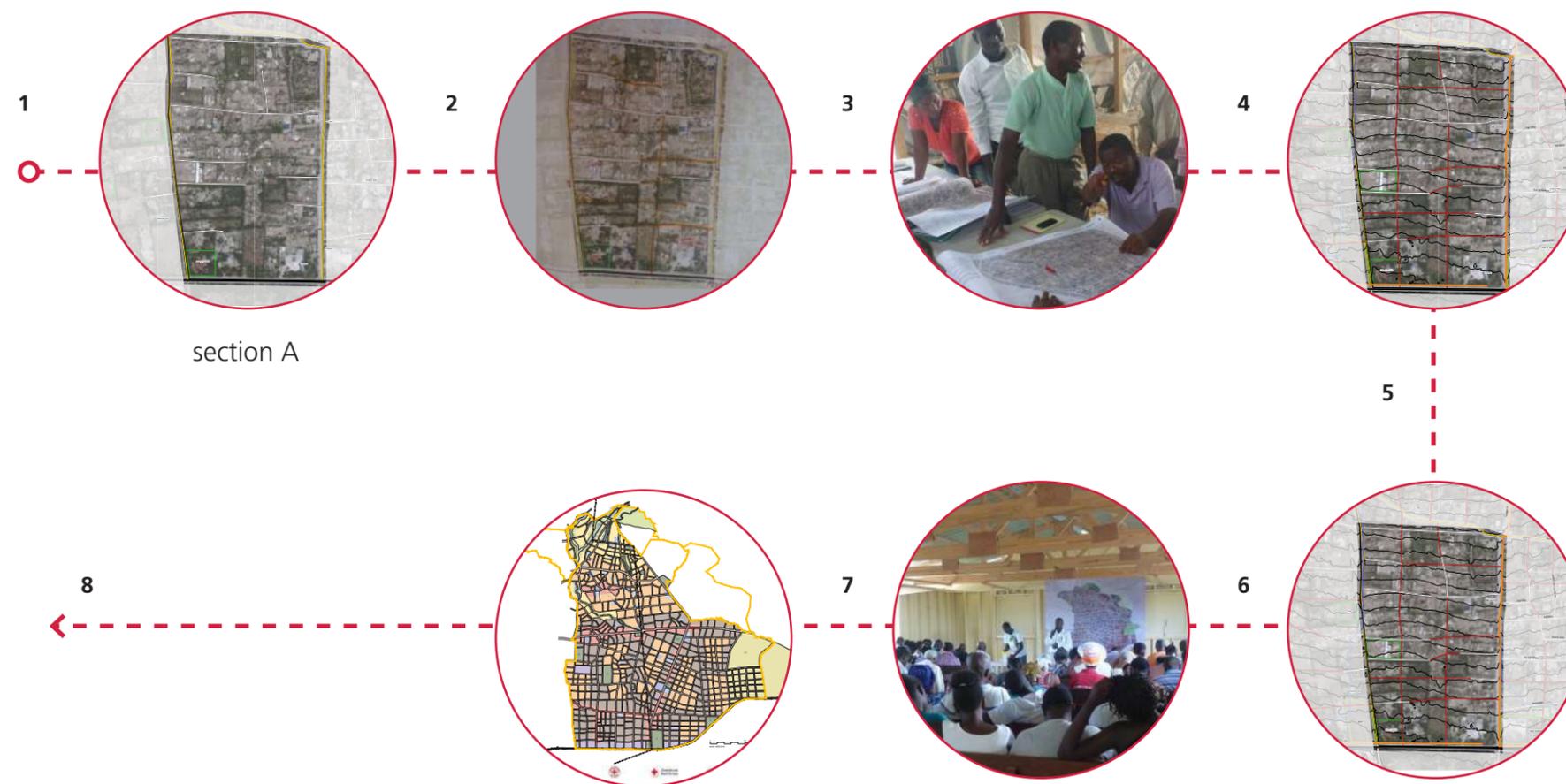


3.6. ONAVILLE



Onaville, situé à l'extrême Est de la région de Canaan, est le quartier avec la plus faible densité de population (3.500 hab./km²). La partie nord est fortement accidentée, mais le développement du quartier reste possible. Onaville ne rencontre pas beaucoup de contraintes environnementales et a donc un fort potentiel de développement urbain.

Les propositions d'aménagement de ce territoire sont basées sur un processus participatif sur une durée de trois mois. L'équipe d'ONU-Habitat a cartographié la situation existante, validé par la communauté qui a ensuite proposé ses idées. Le LAB de planification urbaine et de design étudie les interventions proposées et les modifie si nécessaire. Ensuite, une assemblée de quartier est organisée pour présenter la vision d'ensemble et le plan d'occupation des sols qui en découle.



- 1. Carte de la situation actuelle
- 2. Carte des interventions proposées
- 3. Ateliers communautaires
- 4. Nouvelle proposition
- 5. Interventions sélectionnées
- 6. Assemblées de quartier
- 7. Ébauche de plan d'usage des terres
- 8. Charrette et implémentation

Fig.145: Onaville: Processus participatif de planification urbaine

A. RÉSEAU VIAIRE

Le réseau routier d’Onaville doit être amélioré afin de recevoir le flux automobile sans entraîner d’embouteillage. La nécessité de préserver suffisamment d’espaces pour les rues est importante avant que la zone ne devienne saturée. Dans le quartier, une route artérielle existante relie la route nationale à la partie Nord et se connecte à des dizaines de routes principales qui se trouvent à l’Est. Les rues secondaires sont les plus abondantes à Onaville avec une largeur moyenne de 6 mètres. Dans l’état actuel, la voirie représente 8% de la surface.

Situation existante

Pourcentage des rues

ONU-Habitat: 30%

8%

Rues km/km²

ONU-Habitat: 18 km/km²

13,64 km/km²

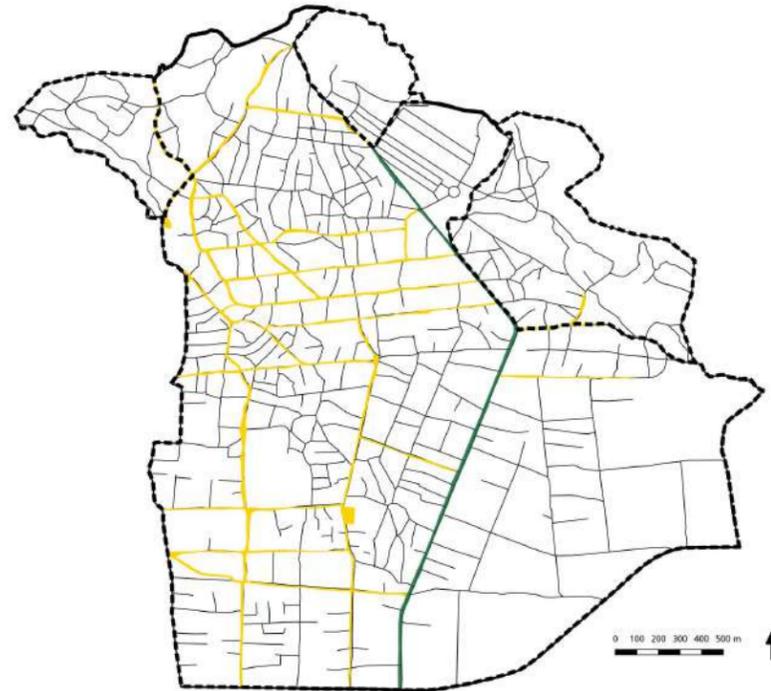


Fig.146: Onaville: Réseau viaire existant

La proposition ne suggère pas seulement de nouvelles routes, mais vise également à améliorer la situation actuelle en élargissant des rues. Deux options sont proposées, avec chacune, différentes largeurs pour différents types de routes. Les voiries dans le nouveau plan atteindront 33% de la surface totale d’Onaville.

Réseau viaire proposé

Pourcentage des rues

33% - Option A

Route artérielle: 24m

Route principale: 18m

Route secondaire: 12m

24% - Option B

Route artérielle: 18m

Route principale: 12m

Route secondaire: 9m

Rues km/km²

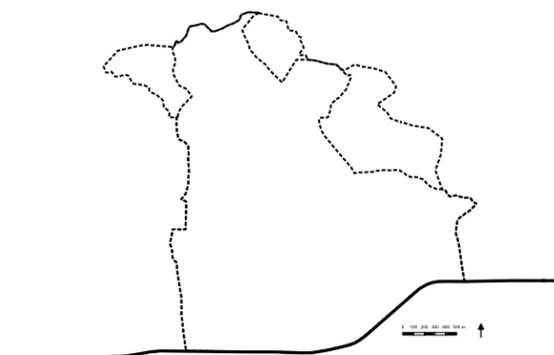
ONU-Habitat: 18 km/km²

20,1 km/km²

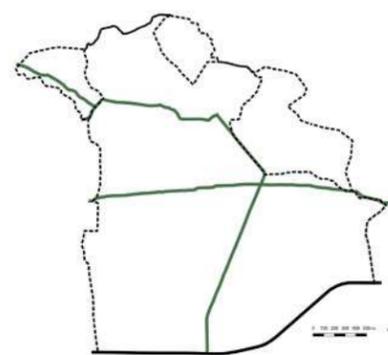


Fig.147: Onaville: Réseau viaire proposé

Strates du réseau viaire proposé



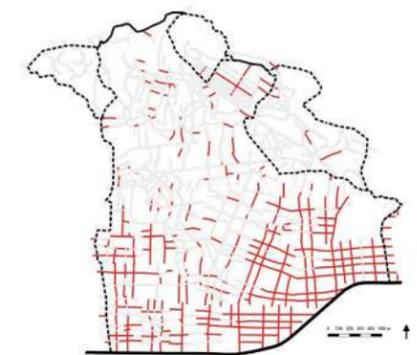
Routes Nationales



Routes artérielles



Routes principales



Rues secondaires

Fig.148: Onaville: Strates du réseau routier proposé

B. ESPACES PUBLICS

■ Espaces publics existants



Fig. 149: Onaville: Espaces publics existants

■ Proposé par la communauté



Fig. 150: Onaville: Espaces publics proposés par la communauté

■ Proposé par ONU-Habitat LAB



Fig. 151: Onaville: Espaces publics proposés par ONU-Habitat LAB

#	ESPACE PUBLIC À ONAVILLE	SITUATION	NOM	m ²	Ha	%
Superficie du quartier				6,100,000	610	100%
1	Terrain de football	Existant		3,600	0.36	
2	Espace public	Existant		1,300	0.13	
3	Espace public	Existant		3,500	0.35	
4	Espace public	Existant	Horeb? (park)	6,500	0.65	
				14,900	1.49	0.24%
5	Espace public	Proposé par la communauté		6,000	0.6	
6	Centre sportif	Proposé par la communauté	Centre Sportif	43,200	4.32	
7	Marché	Proposé par la communauté		33,600	3.36	
8	Espace public	Proposé par la communauté		20,000	2	
9	Espace public	Proposé par la communauté	Centre communautaire Onaville	4,900	0.49	
10	Espace public	Proposé par la communauté		14,600	1.46	
11	Espace public	Proposé par la communauté	Place Onaville	220	0.022	
					12.252	2.01%
12	Espace public	Proposé par le lab		16,000	1.6	
13	Espace public	Proposé par le lab		5,600	0.56	
					2.16	0.35%
Total:				159020	15.902	2.61%

Table 26. Onaville: Pourcentage des espaces publics

Il n'existe actuellement que quelques espaces publics au sein d'Onaville. Quatre espaces publics, dont l'un est un terrain de football, couvrent 0,24% de la surface totale. La couverture recommandée par l'ONU-Habitat pour l'espace public est de 15%. Cette recommandation implique également que les espaces publics soient répartis de manière égale dans un quartier, alors que les quatre espaces publics d'Onaville ne sont situés que dans les parties Nord-Est et centrale. Afin de répondre à l'objectif de renforcer la communauté et d'améliorer la vie urbaine des habitants, la présence d'espaces publics est essentielle. Idéalement, ils devraient être facilement accessibles à une distance maximale de 400 m. les uns des autres afin de réduire la dépendance à l'automobile, de faciliter l'accès et d'améliorer la « marchabilité ». Ces objectifs de la communauté ont été fortement exprimés au cours des processus participatifs, tout comme l'amélioration du réseau d'espaces verts. Les résultats représentent une augmentation de 2,0% de la surface avec l'ajout de sept nouvelles zones. Cela comprend également un marché et un autre centre sportif.

Les zones non-aedificandi ont également le potentiel de devenir

des espaces publics. Pour répondre à la couverture recommandée par l'ONU-Habitat, trois espaces publics sont donc proposés, dont l'un est une zone tampon et deux sont des projets de reboisement. Ces zones ont été conçues avec la possibilité de devenir des espaces publics. Si ces propositions sont mises en œuvre, l'espace public désigné dans le quartier d'Onaville atteindrait 11% de la surface totale. Il conviendrait de continuer d'encourager la mise à disposition de terrains pour l'espace public afin de promouvoir une dynamique sociale durable dans ce nouveau quartier urbain.

#	ESPACE PUBLIC À ONAVILLE	SITUATION	NOM	m2	ha	%
	Superficie du quartier			6,100,000	610	100%
Espaces publics				159020	15.902	2.61%
14	Reboisement	proposé par le LAB		200,000	20	
15	Reboisement	proposé par le LAB		230,000	23	
16	Zones tampons près des ravines	proposé par le LAB		93,000	9.3	
Total:				523000	52.3	8.57%
Espaces publics et espaces ouverts total:				682020	68.202	11.18%

Table 27. Onaville: Pourcentage total des espaces ouverts et publics

L' Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande 9m²/habitant

Existant	Espaces publics proposés	Proposé E.P + non-constructibles
14,900 m ² 22,700 habitants 0.65 m²/habitant	159,000 m ² 49,000 habitants 3.2 m²/habitant	682,000 m ² 49,000 habitants 13.9 m²/habitant

Table 28. Onaville: Diagramme de l'espace public par habitant

Espaces publics et ouverts proposés avec une zone tampon de 400m

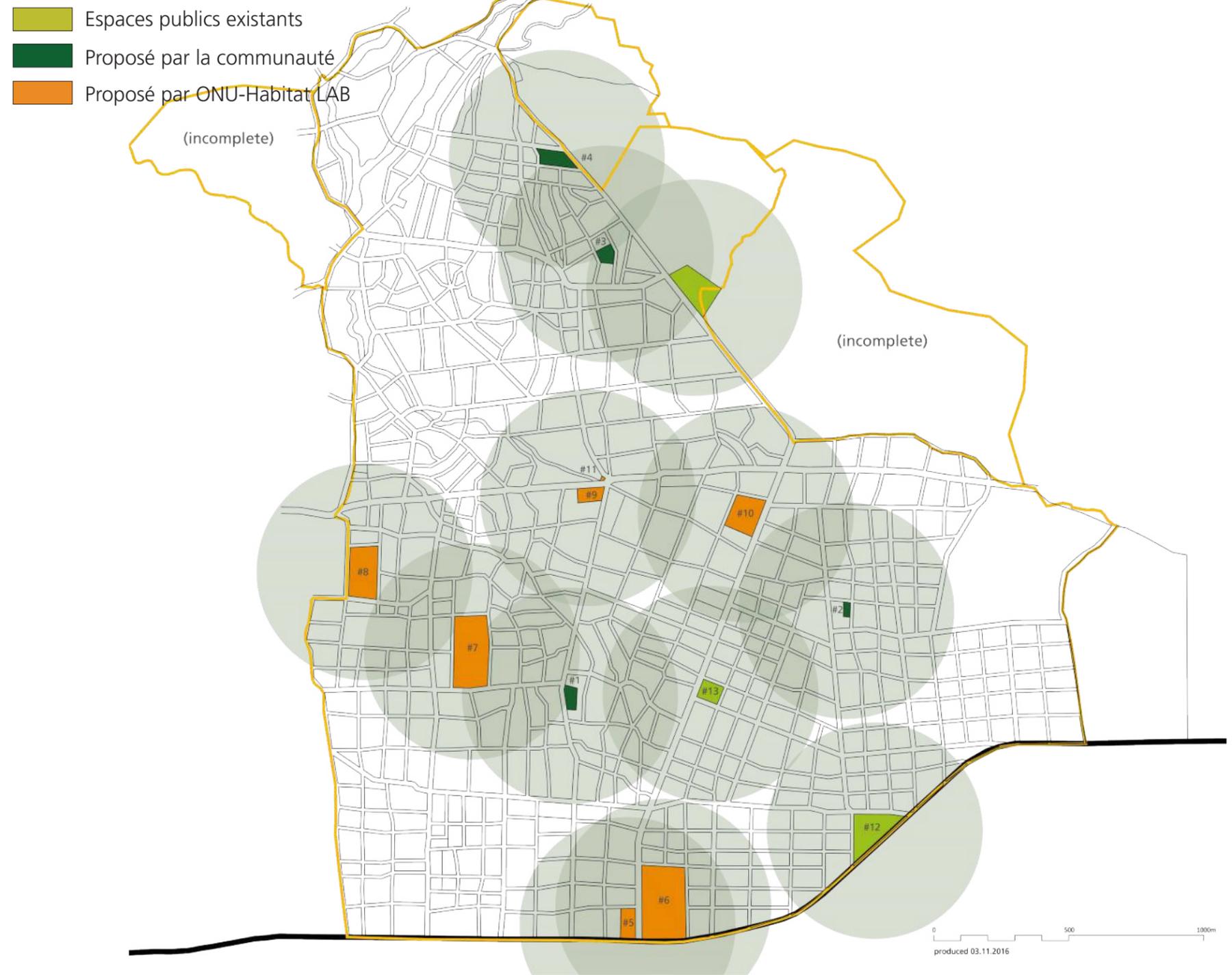


Fig.152: Onaville: Occupations des sols des espaces publics avec une zone tampon de 400m

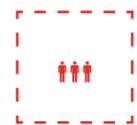
C. ZONES RÉSIDENTIELLES



6,43 km²
Superficie du quartier



22.663
Habitants
(source ARC household survey 2016)



3.524
habitant/km²

 Zones résidentielles existantes



Fig.153: Onaville: Agglomérations existantes

Onaville est le quartier avec la plus faible densité dans l'ensemble de Canaan. Cela est dû au fait qu'il est situé loin des zones plus urbanisées de Port-au-Prince.

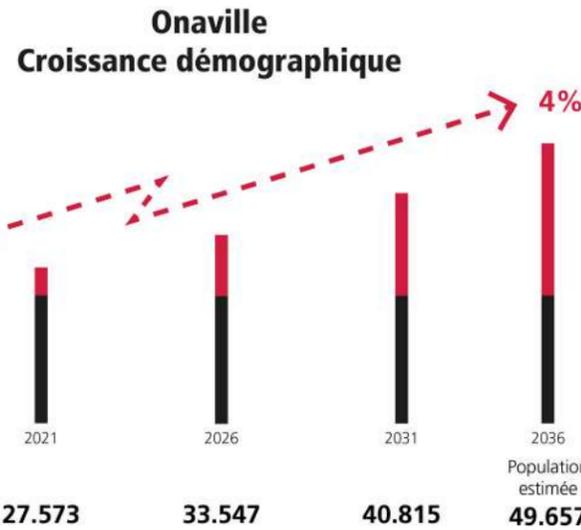
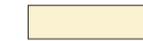


Fig.154: Onaville: Augmentation prévue de la population

La croissance prévue d'Onaville est de 4% par an.

Les densités proposées

 Habitation à faible densité

Les zones résidentielles à faible densité sont suggérées là où la topographie est trop difficile pour construire ou lorsque les inondations risquent de rendre difficile une construction durable. Comme on le voit sur le plan ci-dessus, la plupart de la partie Nord d'Onaville a été désigné comme tel. Pour les zones à faible densité, la densité devrait être de 8 000 hab./km², principalement dans la zone Nord. Les habitations existantes peuvent demeurer, avec la recommandation d'interdire de futures constructions maintenant ainsi une faible densité. À l'avenir, si de nouvelles solutions techniques venaient à émerger, ces zones pourraient se densifier.

 Habitation à densité moyenne

Les zones de moyenne densité sont souvent le fait d'une topographie encore accidentée mais permettant tout de même l'établissement d'habitations. Le niveau de densification dépend également de la proximité des artères et des rues principales, ainsi que des zones commerciales et de services. Les zones entre ces équipements importants et les zones plus urbanisées sont donc destinées à des densités moyennes. Une densité de 12 000 hab./km² est suggérée dans ces zones pour encourager le mélange social et de meilleures possibilités d'interaction avec les populations les plus vulnérables.

 Habitation à haute densité

Pour les zones de forte densité, une densité de 15 000 hab./km² est recommandée. Ce type de profil de quartier est suggéré principalement le long des artères, des rues principales et des carrefours. Les zones de haute densité sont de préférence combinées avec des installations commerciales et de service afin de promouvoir une variété d'usages. À Onaville, cela a été proposé dans les parties Sud et centrales du quartier. L'encouragement d'une forme urbaine compacte vise à accroître la densité de la zone bâtie et de la population résidentielle. Elle a également pour objectif d'intensifier les activités économiques, sociales et culturelles urbaines tout en manipulant la taille, la forme et la structure urbaine avec des objectifs d'amélioration des bénéfices de la durabilité environnementale, sociale et globale.



Fig.155: Onaville: Contours

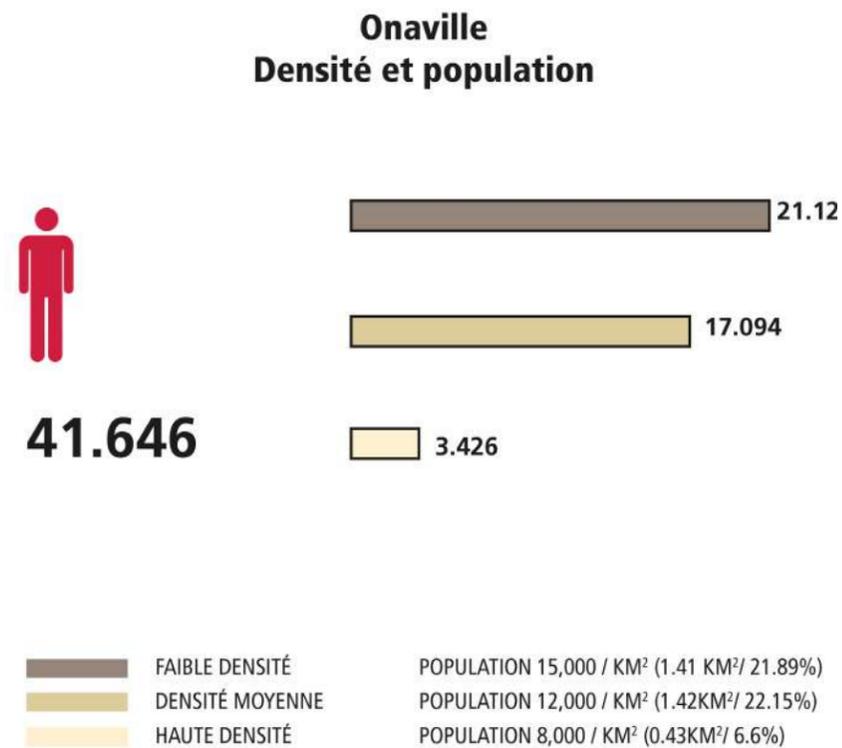


Fig. 156: Onaville: Diagramme des pourcentages des zones résidentielles proposées

Sur l'étendue d'Onaville, tous les terrains à usage résidentiel ne doivent pas être purement monofonctionnels; l'intégration de différents types d'usage dans le tissu urbain résidentiel est essentielle pour encourager la marche, promouvoir l'inclusion des populations vulnérables et maintenir la cohésion sociale. Ces secteurs sont répartis de façon égale dans tout le quartier, dans le but d'incuber de petites entreprises locales, des espaces de travail artisanaux, des restaurants et des centres de services gouvernementaux. Les nœuds à usage varié dans le quartier sont conçus pour augmenter le nombre des zones commerciales existantes offrant une facilité d'accès et des possibilités pour la nouvelle forme urbaine.

La croissance annuelle prévue d'Onaville est de 4%. Cela signifie que la population actuelle de 22.663 personnes atteindra environ 49.657 personnes en 20 ans. La densification d'Onaville, telle que proposée dans les points précédents, pourra accueillir 41.646 personnes.

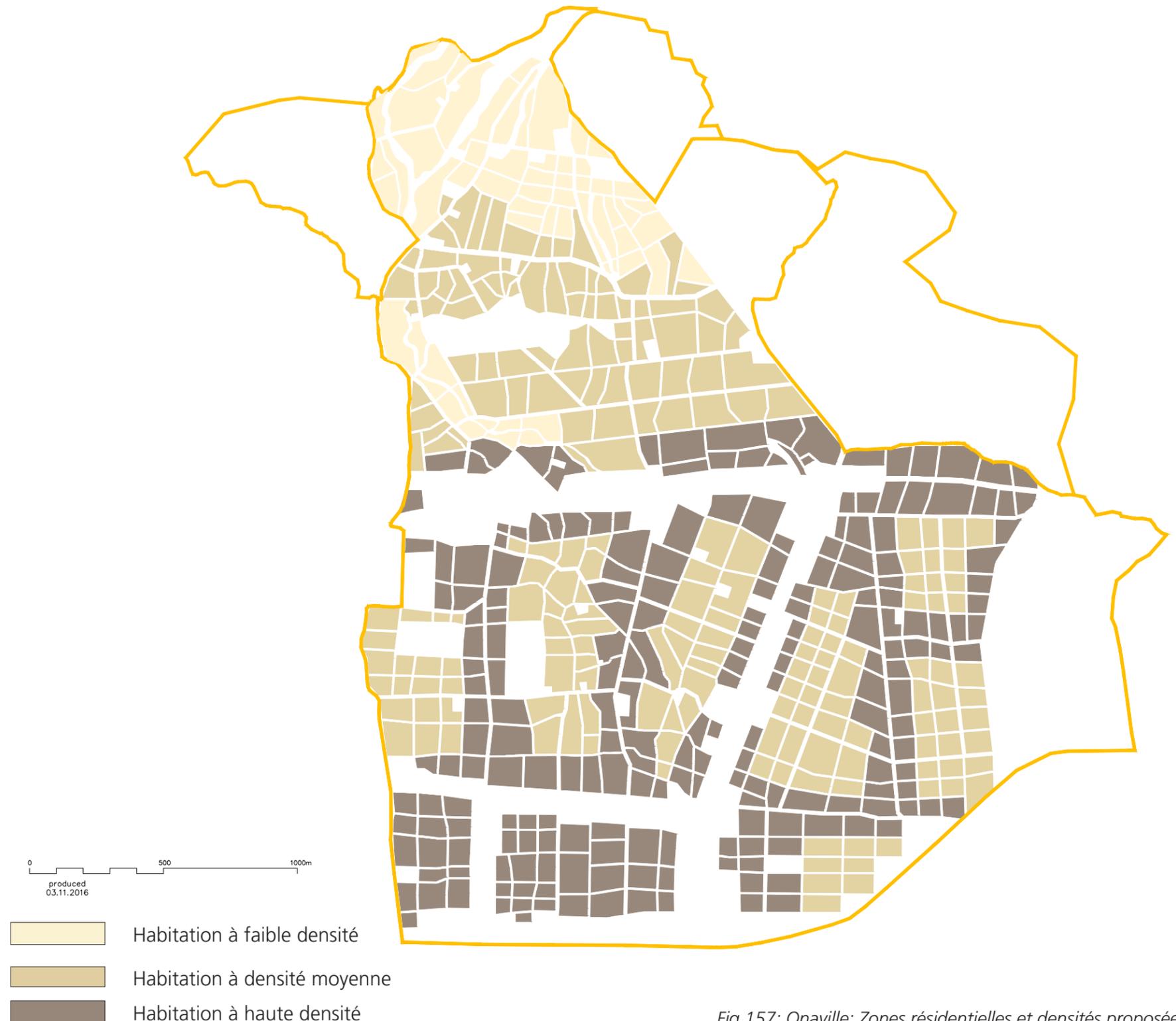


Fig. 157: Onaville: Zones résidentielles et densités proposées

D. ZONES COMMERCIALES

● Situation actuelle

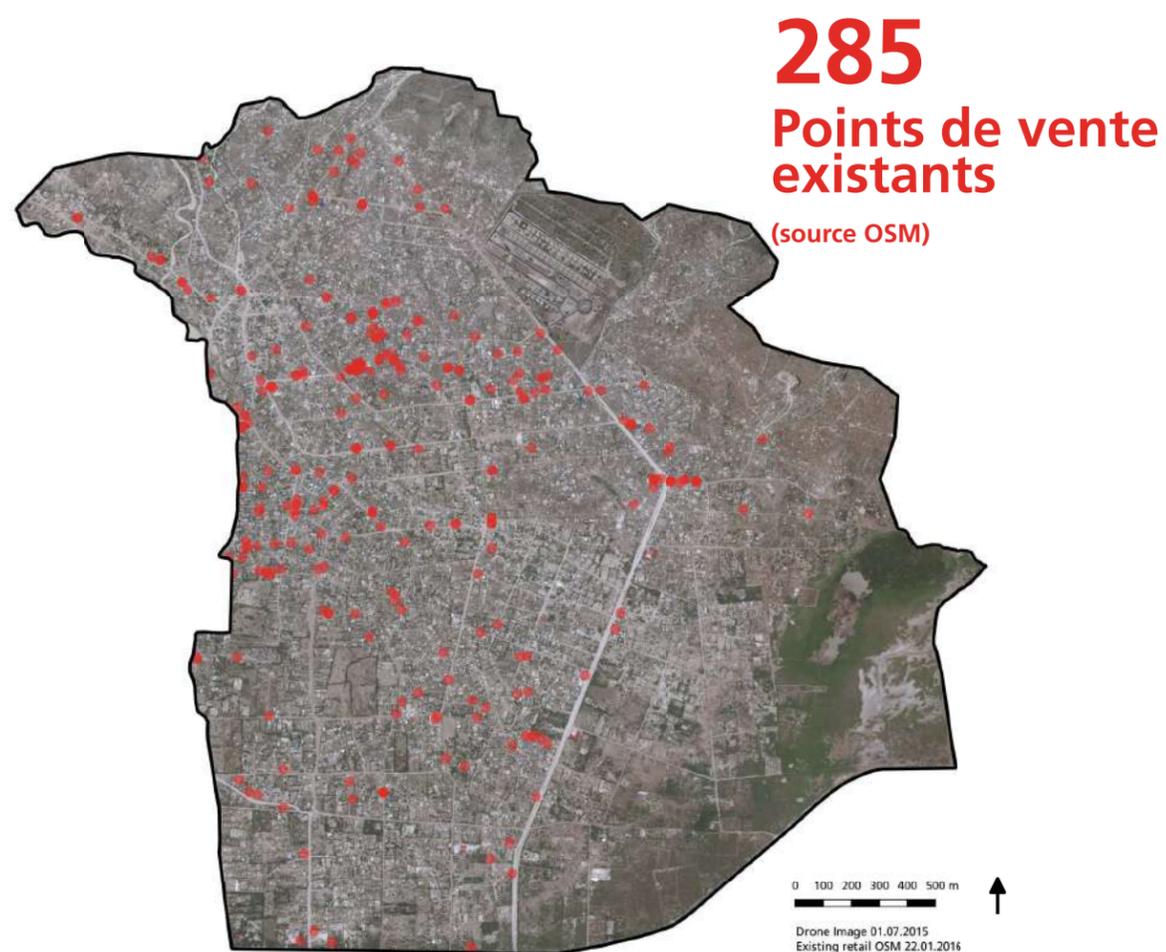


Fig.158: Onville: Installations commerciales existantes (Source: OSM)

Selon Open Street Map, il y a 285 points de vente au détail à Onville. Il n'y a pas de concentration des activités commerciales, les magasins de détail sont dispersés dans le quartier et principalement dans la zone Nord. Ces magasins sont une combinaison de différents petits services comme des primeurs, des marchands, des coiffeurs, etc. Afin de suivre le rythme de la croissance urbaine de 4%, d'avantage d'installations commerciales sont nécessaires. Avec la mise à disposition d'installations commerciales plus centralisées et la planification d'un réseau viaire adéquat à Onville suscitera également des débouchés pour ses résidents.

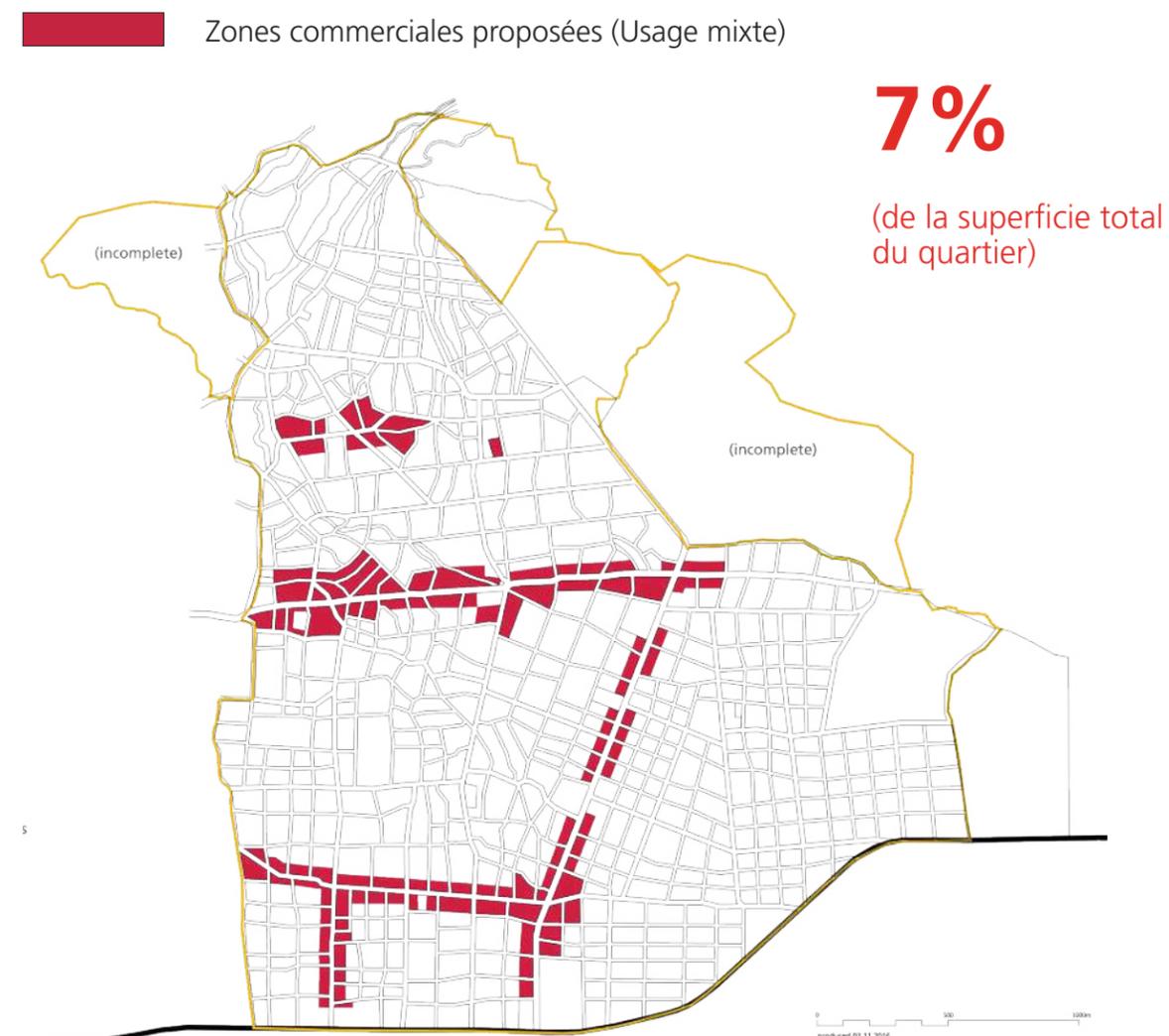


Fig.159: Onville: Centres d'activités commerciales proposés

Après l'atelier avec les communautés, différentes rues commerciales ont été identifiées. L'emplacement des nouveaux magasins commerciaux sera fortement concentré sur les artères, ainsi que sur les routes principales. Cela permettra aux résidents d'accéder facilement à ces installations. Les centres d'activités vont stimuler des opportunités d'emploi et donc représenter un catalyseur pour l'économie locale.

Il est important de noter que les centres commerciaux ne sont pas monofonctionnels et ne se limitent pas aux activités de vente au détail. Ces zones sont encouragées à être variées lorsque différentes fonctions peuvent exister à la fois. Généralement, les installations commerciales et publiques se situent au niveau de la rue et les logements dans les niveaux supérieurs.

E. ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- LIEUX DE CULTES EXISTANTS
- ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT EXISTANTS
- ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ EXISTANTS
- AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

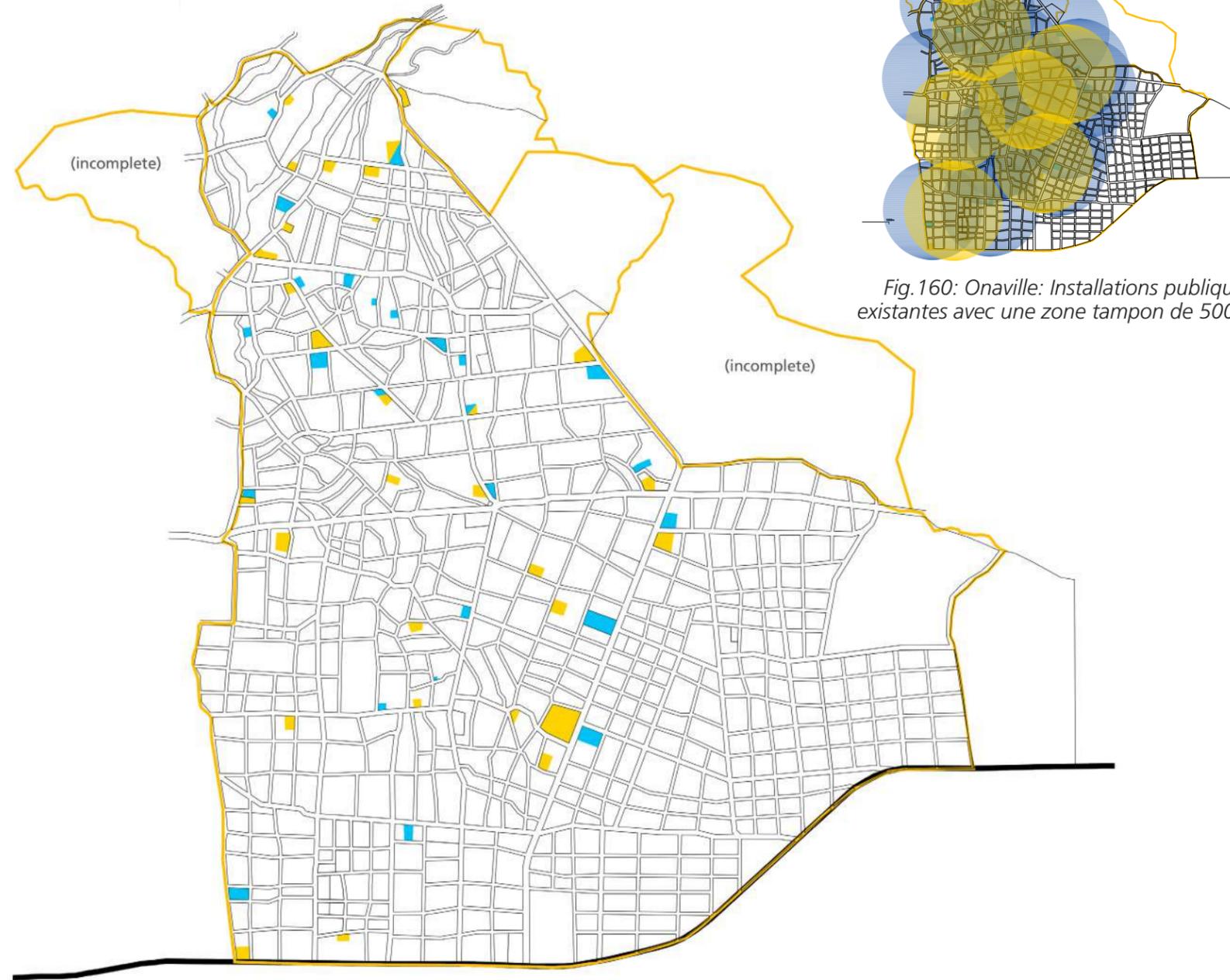


Fig.160: Onaville: Installations publiques existantes avec une zone tampon de 500m

Il y a 25 écoles existantes dans le quartier d'Onaville, incluant les jardins d'enfants. Ces écoles sont bien réparties dans tout le quartier et sont sur la bonne voie pour soutenir la croissance de la population. Par conséquent, aucune nouvelle école n'est suggérée, mais l'amélioration des installations et la qualité des programmes d'éducation sont recommandées dans le SDF .

Il y a 30 lieux dédiés au culte dans le quartier d'Onaville. La fréquence des centres de culte actuelle suit étroitement la densité de la population. Là où la densité est élevée, des centres religieux plus ou moins grands peuvent être fournis et vice versa dans les zones à faible densité.

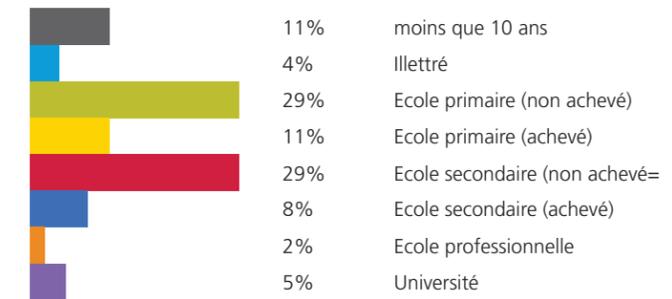


Table 29. Onaville: Les niveaux globaux d'instruction et de participation (Croix Rouge Américaine, Juillet 2016)

Aucune information n'est disponible concernant les services de santé, les centres communautaires, les postes de police et autres. Pour des raisons de planification, et afin d'avoir une ville durable à long terme, il est primordial de considérer les services mentionnés dans la nouvelle conception du quartier. Généralement, ces services demandent une bonne accessibilité aux réseaux viaires et leurs emplacements doivent donc être bien étudiés. Normalement, il est recommandé que les services se trouvent à 500 mètres des habitations pour pouvoir les atteindre facilement par quelques minutes de marche.

Fig.161: Onaville: établissements publics

F. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Les estimations montrent que 8% du quartier d'Onaville sont en zones non constructibles. Ces zones sont destinées à la protection de l'environnement et à l'engagement du public dans les questions environnementales et doivent être couplées à des programmes éducatifs visant à encourager la responsabilité civique et environnementale de la société civile. Des zones tampons sont suggérées le long des rivières qui coulent dans la partie Nord-Est d'Onaville. Une largeur minimum de 30 mètres de chaque côté est recommandée comme zone tampon bien que la topographie de certaine zone peut ne pas toujours permettre l'application stricte de cette recommandation.

Les parties Nord-Est d'Onaville sont préservées pour des projets de reboisement. Plus au sud, une zone est proposée soit pour le reboisement, soit comme zones de pâturage. Ces zones doivent être développées conformément à la Stratégie de Plantation d'Arbres (SPA).

#	Zones non constructibles	m2	ha	%
	Superficie du quartier	6,100,000	610	100%
14	Reboisement	200,000	20	
15	Reboisement	230,000	23	
16	Zones tampon près des ravines	93,000	9.3	
	Total:	523000	52.3	8.13%

Table 30. Onaville: Pourcentage total des zones non constructibles

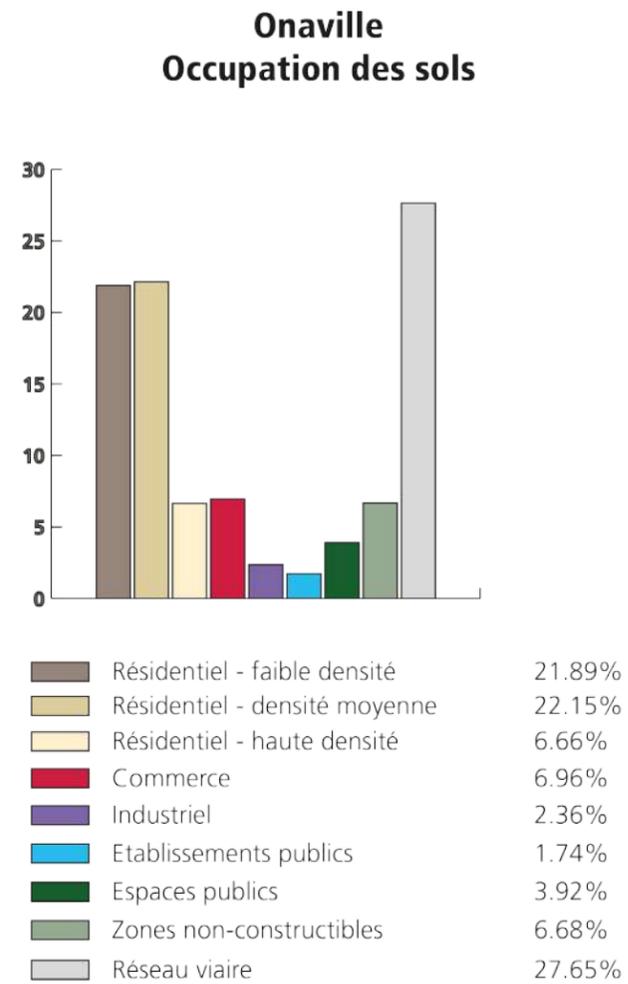
Légende

- Zones tampon près des ravines
- Terres de pâturage
- Zones de reboisement
- Zones à enjeux environnementaux
- Rivières et ravines
- Carrière



Fig.162: Onaville: zones non constructibles

G. ONAVILLE: PLAN D'OCCUPATION DES SOLS



Le plan d'occupation des sols d'Onaville est le résultat d'un engagement continu avec la communauté. Les plans examinés par les résidents et les chefs de quartier sont à la base de la proposition d'occupation des sols d'ONU-Habitat. Les rues forment 27,6% du total des terres dans la nouvelle proposition, alors que l'espace public et les zones non-aedificandi comprennent 10,6% d'Onaville.

L'usage des terres d'Onaville a également été examiné dans son ensemble, en tenant compte des quartiers environnants et la façon dont ils s'interconnectent. Il est obligatoire de situer les plans de chaque quartier dans l'ensemble de la région de Canaan pour atteindre une structure cohérente et riche.



Fig.163: Onaville: Plan d'occupation des sols proposé